



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

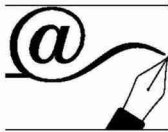
Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 42'433
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 536.13
Abo-Nr.: 1070541
Seite: 13
Fläche: 11'955 mm²

Vous et nous

Vous écrivez

Yves Crausaz,
président
d'Autisme
Suisse
romande,
Lausanne



Traitement de l'autisme

Réaction à l'article «Rappeler la singularité de chaque autiste», LT du 6 octobre 2012

A ce jour, la communauté scientifique internationale s'accorde pour affirmer que l'autisme est un trouble neurodéveloppemental qui n'a rien à faire avec la relation entretenue entre les parents et les enfants. Cependant, les causes de l'autisme n'ont pas été clairement élucidées. Cette incertitude est une porte ouverte que n'hésitent pas à emprunter toutes sortes d'ardents défenseurs de telle ou telle approche afin d'en justifier l'usage plus ou moins exclusif. Chercher à mettre en garde contre la recherche

génétique en autisme qui risquerait d'attribuer la cause de l'autisme à un gène, sent l'alibi, surtout si c'est pour éviter de faire souffrir les personnes autistes et les familles. Les associations de parents s'entourent de plus en plus de professionnels et de chercheurs compétents et reconnus dans le monde de l'autisme et personne ne prône pareil simplisme.

Mais il y a plus grave. Faire passer la singularité de chaque autiste comme une découverte alors que l'individualisation est au cœur des approches éducatives depuis des décennies est désespérant. Ces méthodes sont recommandées dans les guides de bonnes pratiques de traitement des personnes avec autisme mais Monsieur Ansermet, responsable du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SPEA) des HUG, ne semble pas être au courant. Cela montre combien la psychanalyse et ses représentants sont déconnectés de la réalité d'une prise en charge adéquate des personnes avec autisme. Le plus tragique est que des enfants autistes sont amenés à fréquenter le SPEA. Qu'attendent donc les instances supérieures au SPEA pour prendre les dispositions nécessaires afin que ces enfants soient pris en charge correctement, c'est-à-dire de manière individualisée, adaptée, éducative et efficace?